

# Philosophie

## Écrit

### Épreuve commune

SUJET : « LA CAUSE »

L'épreuve écrite de philosophie de la banque d'épreuves littéraires (BEL) porte sur un domaine parmi six possibles. La focalisation de l'épreuve sur un domaine, « la métaphysique » pour la session 2013, ne signifie pas que les candidats doivent s'interdire d'interroger le sujet proposé sous l'angle d'autres champs philosophiques. C'est ainsi que « la cause » pouvait très bien être aussi envisagée sous un angle épistémologique ou pratique.

Le sujet donné cette année consistait, non en une question, mais en une notion. Il n'y avait pas là matière à dérouter les candidats puisque, quelle que soit la forme grammaticale que prend le sujet, la nature de l'épreuve demeure la même : le candidat est invité, à partir d'une analyse du sujet – en l'occurrence, ici, du concept même de cause –, à poser un problème qu'il s'efforcera ensuite, à l'aide de descriptions, de distinctions conceptuelles, de points de doctrine et d'exemples, non tant de résoudre que de déployer. Dit autrement, le sujet n'est pas une question à laquelle il faut répondre à partir des connaissances accumulées pendant l'année ; il est le point de départ d'une réflexion, toujours unique, au service de laquelle les connaissances doivent être mises.

L'analyse du sujet constitue donc une part essentielle du travail. Plusieurs parades ont été déployées par les candidats pour y échapper, qui toutes sont à éviter :

1. Poser tout un ensemble de questions dans l'espoir qu'une au moins sera la bonne. Or il ne s'agit pas de lancer des pistes, mais de trouver une voie argumentative qui découle de l'analyse même du sujet proposé.

2. Pour donner l'illusion qu'ils posent bien une problématique, certains candidats choisissent arbitrairement de privilégier une question parmi toutes celles qu'ils ont mentionnées. La question sortant de nulle part, on ne s'étonnera pas qu'elle soit oubliée dès le début du développement.

3. Faire un usage artificiel de l'analyse. Mettre en exergue l'article « la » pour en conclure immédiatement que le sujet porte sur la cause première est un artifice rhétorique qui ne peut ouvrir à une véritable réflexion. Celle-ci ne s'engagera, si tant est qu'on veuille privilégier cette question, que si l'on entreprend d'interroger le statut de la causalité, en métaphysique mais aussi dans les sciences de la nature et de l'homme et, d'autre part, de clarifier cette idée d'une cause unique en la confrontant à celles de cause première, de premier moteur, de *causa sui*, de cause finale, etc.

4. Substituer le connu à l'inconnu en ramenant le sujet du concours à un sujet déjà traité pendant l'année. Ce tour de passe-passe a mené à de longues et inutiles digressions sur d'autres difficultés métaphysiques, telles le rapport entre l'âme et le corps, l'opposition entre matérialisme et idéalisme, ou encore le problème du mal. S'il pouvait être pertinent de s'appuyer sur ces pans du cours pour nourrir la réflexion sur la causalité (la discussion sur le matérialisme et l'idéalisme pouvait introduire une discussion sur la nature des causes), la substitution d'un problème à un autre constitue à strictement parler un hors-sujet. Quant aux candidats qui ont tiré prétexte du domaine retenu cette année pour se livrer à une interrogation sur la métaphysique en général, ou pire, au récit de ses heurs et de ses malheurs, ils ont oublié que le sujet n'était pas *sur* la métaphysique, mais *de* métaphysique.

5. Donner une justification extérieure au sujet. Au lieu de montrer, à partir d'une analyse interne des tensions ou contradictions du concept de cause, en quoi celui-ci exige d'être démêlé, les candidats en font un problème de métaphysiciens qui, en tant que tel, leur demeure étranger. Or la position d'une problématique ne peut se fonder que sur la mise au jour d'une difficulté réelle de la pensée, non sur l'identification ou la contextualisation d'un questionnement posé par d'autres.

Le jury n'attend pas du candidat qu'il pose d'emblée une définition imparable de la cause, il n'attend même pas de lui qu'il parvienne, en conclusion, à une telle définition. Une copie peut bien finir de manière aporétique, une aporie bien construite étant un gain pour la pensée. L'essentiel est que le travail définitoire anime l'ensemble de la copie qui doit, au fil des pages, tendre à une clarification du concept de cause. Or celle-ci ne peut s'obtenir sans un travail de distinction conceptuelle. Des définitions circulaires du type : « la cause peut être définie comme ce qui cause quelque chose » sont évidemment stériles. À défaut de pouvoir définir frontalement la cause, ou tout autre notion, il est possible de la préciser en construisant une série de distinctions. Cette année, il s'avérait particulièrement utile de distinguer effet et conséquence, de confronter la cause à la raison, au principe, à la loi, à la fin, au fondement, à l'origine ou encore au motif. Tout aussi fécond était le travail sur les rapports entre cause efficiente et cause finale, cause accidentelle et cause intentionnelle, antériorité logique et antériorité chronologique, explication et interprétation. Des concepts apparemment antinomiques comme le hasard pouvaient aussi être utilement mobilisés.

Au lieu d'organiser leur copie selon une progression argumentative, la grande majorité des candidats ont déployé, en guise de développement, une vaste histoire de la métaphysique. Outre le fait qu'un tel panorama est nécessairement sommaire, il ne constitue pas une argumentation et ne peut la remplacer. Le plan historique n'a aucune justification philosophique, à moins de montrer qu'Aristote vient s'emparer d'un problème qu'il considère que Platon a

laissé ouvert. Le plan majoritairement adopté par les candidats : 1. L'invention de la métaphysique par Aristote ; 2. la récupération théologique de la problématique métaphysique au Moyen Âge ; 3. l'avènement de la raison et de la science au siècle des Lumières, est conceptuellement indigent. 1. En racontant l'invention éditoriale de la métaphysique, ils la vident de toute teneur conceptuelle pour n'y voir qu'un événement, mieux, un hasard de l'histoire. 2. La caricature de la théologie a inquiété le jury : les raffinements théoriques des théologiens, les distinctions fines élaborées, dans le cadre notamment des preuves de l'existence de Dieu, auraient bien plutôt dû servir de modèle argumentatif aux candidats. Il ne s'agit pas là de faire montre de sa foi, mais de sa capacité à argumenter. 3. La critique généralement très grossière de la tradition métaphysico-théologique du point de vue du progrès de la science relève d'une naïveté que seule une méconnaissance complète de la nature et du fonctionnement *des sciences* peut expliquer.

D'un point de vue méthodologique, un plan, cela a déjà été rappelé, doit étayer un mouvement argumentatif. Il en résulte que les transitions sont une part essentielle de la démonstration. Dit autrement, il ne suffit pas que chaque partie déploie une idée intéressante et en rapport avec le sujet, encore faut-il que ces parties s'articulent entre elles. C'est ce qui distingue les excellentes copies, qui savent dérouler un mouvement nécessaire de la pensée. L'importance de la trame logique d'une copie a également pour conséquence que l'évocation d'un point de doctrine n'a pas de valeur en soi ; elle n'en prend une que par sa juste insertion dans une démonstration. L'exemple canonique pour la session 2013 est l'exposé des quatre causes d'Aristote, auquel a été massivement juxtaposé, sans rapport aucun, celui de la théorie du premier moteur. La simple mention de ces thèses n'apporte, en tant que telle, rien au raisonnement et ne devient pertinente qu'à condition de venir soutenir une argumentation en permettant, par exemple, de décider s'il existe une ou plusieurs causes et, si pluralité il y a, comment penser leur rapport et leur hiérarchie.

La priorité donnée au dispositif argumentatif doit aussi guider l'usage des références. Celles-ci ne sont pas un substitut, mais une aide à la pensée. La réflexion personnelle du candidat sera en effet d'autant plus solide qu'elle résultera d'une confrontation avec une riche tradition de pensée. C'est pour étoffer sa réflexion qu'il doit s'en servir. Les candidats qui restituent un cours sur, mettons, les preuves de l'existence de Dieu, aussi précises voire expertes soient leurs connaissances, ne respectent pas les exigences qui sont celles d'un exercice philosophique ; celui-ci requiert que, mobilisant les ressources de la théologie, ils invoquent, par exemple, la preuve ontologique *pour* envisager la question de savoir si une existence est déductible d'une essence. Que la référence aux auteurs ne prenne sens qu'à partir du moment où elle sert l'argumentation a pour conséquence très concrète qu'il n'est pas adroit de commencer une partie ou un paragraphe par des formules du type : « Leibniz dit que », « Selon Hume », « Mais Nietzsche pense que ». Il peut s'agir là d'un pur et simple argument d'autorité qui n'a aucune valeur démonstrative. Au lieu de juxtaposer la position de Platon à celle d'Anaxagore, on élaborera une transition sur les insuffisances d'une causalité matérielle qui exige, selon Platon, de poursuivre la remontée vers les causes, jusqu'à un principe anhypothétique. Dans le même ordre d'idées, on ne critiquera pas une théorie avant de l'avoir précisément exposée. Écarter une position dont on n'a pas dégagé le noyau rationnel, c'est affaiblir non cette position mais la sienne propre.

Ensuite, et toujours dans un double souci d'articuler et de préciser au maximum la pensée, on évitera la succession rhapsodique des doctrines réduites à leur plus pauvre expression. Mentionner, dans une même partie, Hegel, Bolzano, Wittgenstein, Heidegger ou bien Kant, Carnap, Popper, Comte, Kant, Sartre, signe moins l'étendue de la connaissance philosophique du candidat que sa mécompréhension complète de ce qu'est la philosophie. À cet usage superficiel, on préférera l'analyse des potentialités et des subtilités d'une doctrine. Lors de la session 2013, la philosophie de Kant a été très souvent mentionnée et tout aussi souvent sous-exploitée. Les meilleures parmi les copies à avoir fait référence à cet auteur ont déployé dans le détail sa pensée, non pour montrer l'étendue de leur savoir sur un penseur classique, mais parce qu'on pouvait, avec Kant, dire différentes choses sur la cause : elle est une catégorie de l'entendement, elle peut faire l'objet d'un usage transcendant, mais aussi d'un légitime usage pratique, penser une cause n'est pas la connaître, etc. Évidemment, ces développements sur la chose même ne sont possibles qu'à condition d'avoir eu une lecture de première main des auteurs mentionnés, c'est-à-dire d'avoir étudié certaines de leurs pages essentielles. Une fois de plus, on mettra en garde contre l'usage de fiches, de digests et autres mémos. Il existe un abîme, celui justement qui sépare la pensée de sa caricature, entre l'effort de synthèse personnel d'une pensée avec laquelle on s'est familiarisé et la récitation d'un savoir qui demeure purement extérieur. La fréquentation régulière des textes permettrait aussi aux candidats de comprendre qu'autant voire plus essentielle que la récitation d'une thèse est la compréhension et la mémorisation du rôle de cette thèse dans une pensée et des raisons qui ont poussé l'auteur à la formuler.

Le souci de mettre systématiquement les références au service de la progression démonstrative commande pareillement l'usage des exemples. Ceux-ci n'ont pas pour vocation de venir illustrer décorativement un propos, mais de renforcer un argument. Cela signifie aussi qu'ils doivent s'insérer dans une analyse. Mentionner la méthode de Sherlock Holmes pour illustrer la recherche des causes à partir de fragments et de traces était judicieux. Mais l'évocation de l'enquête policière n'acquiert de portée épistémologique véritable que lorsqu'elle s'accompagne d'une réflexion un peu étoffée sur les modalités et les limites de la collecte et de l'interprétation des indices. On ne peut donc qu'inciter les candidats à consacrer du temps, pendant l'année, à l'élaboration d'exemples qu'ils peuvent puiser aussi bien en philosophie, en histoire, que dans les arts et la littérature. Cela leur permettra, le jour du concours, de s'en remettre le moins possible à leur inspiration. Concernant les références, qu'il s'agisse des doctrines ou des exemples, on remarquera enfin que le candidat ne doit pas chercher l'originalité à tout prix. Si le correcteur se lasse des idées toutes faites – en vogue, cette année, l'idée que l'homme cherche les causes parce qu'il est un animal métaphysique –, ce n'est pas parce qu'il les retrouve partout, mais parce qu'elles sont devenues des formules qui ont perdu toute complexité. Les copies à mêmes de redonner du sens à ce lieu commun en l'insérant, à la suite de Schopenhauer, dans une réflexion sur l'homme et la nature, la raison et la volonté, sont évidemment valorisées.

On attirera pour finir l'attention sur certaines exigences formelles et stylistiques dont l'oubli trop fréquent justifie qu'on les rappelle : une orthographe correcte, une écriture lisible, une présentation claire avec, par exemple, une séparation nette entre les parties, facilitent grandement la lecture du correcteur, qui saura aussi apprécier un style clair à défaut d'être élégant. On évitera absolument le style enflé, abscons, jargonnant que certains candidats croient être le style philosophique.

La qualité des copies à avoir proposé une réflexion serrée, à la fois personnelle et nourrie des outils conceptuels fournis par la discipline, doit encourager les candidats futurs à préparer avec rigueur l'épreuve de philosophie qui, d'un exercice scolaire, devient, lorsqu'elle est maîtrisée, un exercice de pensée.

## Série Sciences humaines - spécialité

### Écrit

#### Sujet

Peut-on prédire l'histoire ?

Les membres du jury tiennent, pour commencer, à exprimer une réelle satisfaction, s'agissant de la qualité générale des dissertations produites par les candidats cette année. Bien sûr, nous relevons, comme chaque année, des imperfections méthodologiques, qui ont souvent coûté cher, et nous rappellerons plus loin les plus fréquentes. La maîtrise de la démarche est le signe d'une réelle appropriation des réquisits élémentaires du discours conceptuel et problématique, et les points sur lesquels nous insisterons ne relèvent nullement de l'artifice de l'exercice. Bien sûr aussi, nous ne saurions trop enjoindre les candidats à soigner leur langue, tant pour la correction de l'expression que pour la précision et l'efficacité de leurs tournures. Nous ne sommes pas là pour réapprendre la conjugaison, mais il est évident que les incorrections trop nombreuses ont été dûment sanctionnées. À ce niveau d'étude, on ne saurait trouver plusieurs fautes de grammaire par phrase, ou plusieurs dizaines sur une copie. Nous ne croyons pas une seconde que des candidats sortis de classes préparatoires littéraires ignorent l'accord des verbes avec leur sujet respectif, l'accord des participes passés, la différence entre un verbe à l'infinitif et un participe passé, entre un participe passé et un verbe conjugué à l'imparfait... Cette tendance s'accroît ces dernières années, et nous ne pouvons qu'exprimer une fois de plus le désarroi dans lequel nous laisse le spectacle de ce qui n'est qu'une forme de négligence trop souvent lourde de sens. D'un point de vue simplement stratégique, il n'est jamais bon, en tout cas, d'imposer une lecture fastidieuse au correcteur. Cela vaut aussi bien pour la clarté de la graphie et de la formulation. La philosophie n'implique pas d'écrire des choses obscures, pour ne pas dire incompréhensibles, qui ne font pas sens pour le lecteur, pas plus d'ailleurs sans doute pour le candidat lui-même. Platon nous avertissait déjà : le discours qui réserve trop son sens est toujours suspect, et tout le monde n'a pas en outre le talent aphoristique d'un Héraclite ou d'un Parménide. Il faut aussi se méfier de la technicité trop grande de la langue : bien analysée et exploitée, elle témoigne d'un savoir louable ; autrement, elle n'est que jargon maladroit, typique du débutant. Globalement, les maladroites d'expression se sanctionnent d'elles-mêmes puisqu'on a toujours intérêt à être précisément compris par des correcteurs qui n'imputent jamais l'obscurité d'un propos à quelque génie.

Il reste toutefois que cette session a été l'occasion de lire un grand nombre de travaux remarquables (comme en témoigne le nombre de notes élevées), davantage encore de travaux savants, et fort peu de devoirs indigents. Tout ceci témoigne d'un travail sérieux, précis et intellectuellement stimulant, en classes préparatoires. Peut-être cela tient-il aussi à un sujet qui semble avoir davantage inspiré les candidats que l'an passé, quoiqu'il soit faussement simple.

Notre premier motif de satisfaction touche la plus grande partie des copies. Il tient à l'abondance et à la précision des exemples et des références. Outre des références philosophiques nombreuses (parfois trop, expliquant la longueur excessive de beaucoup de copies), la plupart des candidats ont été soucieux de toujours ramener le propos à l'analyse d'exemples historiques. Plusieurs copies faisaient même référence à des travaux historiographiques précis. Ce pouvait être pour interroger le caractère imprédictible, ou au contraire tout à fait prédictible de tel ou tel événement. Dans le pire des cas, cela donnait de la matière au propos (quoiqu'une matière souvent répétitive : pouvait-on prévoir la seconde guerre mondiale, l'holocauste, la crise de 29,... ? Ou pire, avec le ton moralisateur d'usage, n'auraient-ils pas dû prévoir tout cela ?). Dans le meilleur des cas, cela donnait lieu à une réflexion intéressante sur la multiplicité des facteurs conduisant à tel ou tel événement, facteurs certes déterminants, mais dont la rencontre reste fortuite. Le recours à l'histoire pouvait aussi viser à montrer des cas de prédictions réussies. On pouvait, comme situation limite, penser à l'analyse que Arendt propose de la rhétorique stalinienne, dans *Le système totalitaire* : lorsque celui-ci annonçait un risque ou une menace contre laquelle il fallait se prémunir, il énonçait exactement ce qui allait se passer précisément parce qu'il était l'origine du danger qu'il annonçait. C'est la forme maximale et terrifiante de ce que plusieurs candidats se sont efforcés avec bonheur

d'articuler : la question de la prédictibilité, concernant les affaires humaines, peut être liée à ceci que nous faisons l'histoire, à plus forte raison pour un homme à la tête de l'État. La référence aux historiens pouvait enfin donner lien à une interrogation sur les raisons épistémologiques pour lesquelles la démarche historiographique n'a pas vocation à nourrir un discours prédictif, au contraire des sciences naturelles. Malheureusement, si cette dernière idée est bonne, elle a trop souvent, comme nous y revenons plus loin, été un prétexte pour exposer un cours d'épistémologie des sciences historiques, qui, en dépit de sa valeur, ne récompense pas le candidat, coupable d'un hors sujet.

Ce souci de l'exemplarité renvoie globalement au souci louable de ne pas en rester aux simples formules : si le concept rassemble une matière, il faut donc bien qu'il en dispose.

Outre la matière des concepts, la qualité d'une dissertation se signale aussi et surtout par la maîtrise de la conceptualisation elle-même, et les meilleures dissertations ont, sur ce point également, fait honneur à leur auteur. Beaucoup ont cependant péché sur ce point essentiel. Nous rappellerons ainsi que l'analyse conceptuelle ne saurait se réduire à quelques définitions trop rapidement données en introduction, pas plus que la fin de l'introduction ne marque la fin de la problématisation : ces deux défauts conjoints restent, il faut bien le dire, les plus récurrents, et expliquent aussi des enchaînements souvent maladroits au cours du développement. Si la réflexion se poursuit, c'est que les difficultés, les tensions subsistent, ce que le candidat doit montrer par une analyse toujours relancée des concepts : la problématisation et la conceptualisation courent tout au long du devoir et en déterminent les articulations.

Ici, il fallait bien sûr être particulièrement attentif au concept de prédiction. Trop souvent, son analyse était insuffisante, et prématurément close. Beaucoup ont ainsi construit un lien entre prédictibilité de l'histoire et détermination du cours des choses : si je connais le cours des choses, je peux ainsi énoncer par avance où il va, ce qui ne semble possible, de prime abord, que si ce cours n'est pas indéterminé. Seulement, en rester là est partiel : il est faux de dire que le déterminisme suffit à penser la prédictibilité. Encore faut-il ensuite travailler la manière de connaître cette détermination, son mode (parler de lois de l'histoire, de mécanismes historiques, de processus historiques finalisés ne signifient pas la même chose, ni en soi, ni, ce qui nous intéresse ici, en rapport au sujet). Comme plusieurs candidats ont su le voir et l'exploiter, l'idée d'une détermination du cours de l'histoire n'implique pas nécessairement sa prédictibilité. Pour un Hobbes ou un Spinoza il y a fort à parier que le nombre des facteurs déterminant telle ou telle chose ou événement est tel que l'entendement humain ne peut s'en saisir. L'imprédictibilité n'est pas impliquée seulement par le hasard, et n'est donc, en bonne logique, pas une preuve de l'existence du hasard. Nous avons lu de bonnes choses *a contrario* sur les développements de Cournot ou de Hobbes au sujet d'une réalité qui serait le fruit de la rencontre contingente, donc d'une certaine manière imprévisible, de chaînes causales déterminantes mais indépendantes les unes des autres, ou encore au sujet du concept althussérien de surdétermination (articulant là encore détermination et imprévisibilité du cours des choses), ou encore (mais la liste n'est pas close) au sujet de l'idée, développée par exemple dans la pensée de Keynes, que le champ économique n'est pas un système de nécessité close, non parce qu'il n'y aurait pas de lois économiques, mais parce que le champ de détermination de la sphère économique reste ouvert à des reconfigurations pour l'essentiel imprévisibles, tant y intervient de facteurs. Nous en profitons aussi pour souligner que les candidats ont souvent fait un bon usage de l'étude des sciences s'efforçant de construire, sur une base statistique, de la prédictibilité en histoire (ainsi l'économie, la sociologie ou la démographie, principalement).

Les analyses conceptuelles incomplètes ou prématurément closes font aussi bien courir le risque d'un glissement qui équivaut à un hors sujet. Par exemple, plusieurs candidats ont judicieusement interrogé le rôle de la science dans la possibilité de produire une prédiction. Si la prédictibilité est la marque de la scientificité, dans les sciences de la nature, interroger la prédictibilité du cours des affaires humaines n'est pas sans rapport avec une interrogation sur la scientificité des études portant sur ce champ. Seulement l'existence de ce rapport n'autorise pas à opérer une substitution : si prédire implique de connaître, la réciproque est fautive, donc interroger la prédictibilité de l'histoire n'équivaut pas à interroger la scientificité de l'historiographie. Ce type de glissement, préparé par une analyse conceptuelle insuffisante, est d'autant plus tentant que le candidat dispose d'un cours tout prêt et bien articulé sur la problématique qu'il rencontre dans sa réflexion (dans notre exemple, celle de la scientificité de l'historiographie), mais qui n'est pas celle du sujet. Le travail insuffisant que nous évoquions aussi sur le rapport entre détermination et prédiction a suscité, de la même manière, des glissements conduisant à traiter de la nécessité et de la contingence dans l'histoire. Là aussi, c'est un autre sujet, vraisemblablement bien traité en cours : on pouvait en faire usage, mais non le traiter pour lui-même.

L'analyse conceptuelle implique également d'opérer des distinctions. Les candidats ont souvent intérêt à spécifier ainsi le ou les concepts centraux du sujet, et ici les potentialités sémantiques du concept de prédiction ont souvent été explorées avec bonheur : différence entre prédiction et prévision ou entre prédiction et anticipation, distinction des types de connaissance concernés, des types d'activité mis en œuvre, des rapports à l'objet... Cependant, une distinction ne vaut jamais pour elle-même : trop souvent, la différence spécifique de la prédiction faisait défaut, et la distinction paraissait arbitraire. Certains candidats rattachaient le *dire* de la prédiction, à la rationalité discursive, reléguant le *voir* de la prévision à une forme d'intuition mystique ; d'autres, au contraire, s'appuyant sur l'usage, opposaient la prévision, cette fois, scientifique (en météorologie ou en épidémiologie par exemple), à la prédiction d'un Nostradamus, et voilà maintenant la prédiction du côté de la mystique. Difficile de se faire une idée, et cela montre en tout cas que ce type de distinctions ne peut pas toujours être péremptoire. Non seulement ce qu'ont de commun les termes distingués est souvent tout aussi instructif, mais en outre le critère de la distinction n'autorise pas nécessairement une opposition trop forte. Plusieurs candidats ont été plus convaincants en insistant sur le caractère public de la prédiction (là aussi, en s'appuyant sur le *dire* de la prédiction). De même, la distinction, à de nombreux égards pertinente, entre le discours des historiens et celui des philosophes sur l'histoire devait être exploitée, mais sans être forcée. Beaucoup ont fait usage du caractère rétrospectif du regard de l'historien, de son intérêt exclusif pour le passé (encore qu'il existe une historiographie du temps

présent). Dès lors, on peut bien admettre que l'histoire fait comprendre le présent, mais non qu'elle permette de prédire l'avenir. Au contraire, les philosophes (dont la visée est plus grande, ou bien plus vaine, selon les candidats) sont supposés prendre en charge l'idée même d'une prédiction du cours de l'histoire. Ce partage des tâches ne va pas du tout de soi. Dans le pire des cas, ironie du sort, Hegel lui-même, qui critique tant l'idée de loi de l'histoire, et pour qui l'histoire ne se comprend (y compris le fait même qu'il y ait quelque chose à y comprendre) qu'à la fin, devenait le héraut de la prédiction de l'histoire ! Ce défaut dans les distinctions explique des plans souvent trop schématiques. Ainsi, dans cet exemple, soit la philosophie permet de prédire l'histoire que les historiens ne peuvent pas prédire, si bien que c'est la philosophie de l'histoire du XIXe qui triomphe dans la prédiction de l'histoire, comme s'il fallait absolument donner raison aux philosophes ; soit c'est la critique de la philosophie de l'histoire qui permet de ruiner la possibilité de la prédiction en histoire et de faire triompher le point de vue de l'historiographie, comme si la compréhension du présent par le passé n'était pas tendue vers une forme d'anticipation de l'avenir. Certes l'anticipation n'est pas identique à la prédiction, mais le second concept peut tout de même impliquer le premier (si meuble et chaise ne sont pas les mêmes concepts, il n'empêche que la chaise est un meuble...). D'autre part si la méthodologie historiographique n'a pas grand-chose à voir avec l'avenir, et encore moins avec un regard prédictif, il n'est pas impossible que la structure narrative même de l'historiographie soit pour quelque chose dans l'apparence de prédictibilité de l'avenir. D'autre part enfin que la prédiction n'intéresse pas la méthode de l'historien ne signifie nullement que les connaissances qu'il produit ne nourrissent pas une activité de prédiction. L'une des difficultés du sujet (sinon du thème) était l'articulation des différents types de discours sur l'histoire : il était rédhitoire dès lors de l'opérer d'une manière caricaturale.

Enfin, dernier défaut conceptuel (là encore, il relève de la précipitation, et les formes qu'elle prend sont loin d'être toutes relevées ici) : l'excès. La prédiction, soutiennent beaucoup de candidats, est parfaitement sûre ou bien n'est pas. Il devient facile ensuite de multiplier à l'infini les raisons d'estimer qu'une *vraie* prédiction n'existe pas. Pourquoi la prédiction devrait-elle être certaine pour être ? Pourquoi ne devrait-elle porter que sur le déterminé ? Et surtout n'est-il pas vain de définir un concept de telle manière qu'il ne puisse, l'affaire est entendue d'avance, renvoyer à rien de réel ? Cette conclusion ne doit pas être exclue d'avance, mais elle ne doit pas être programmée non plus. Nous avons lu d'excellents développements variant les modalités de l'objet de la prédiction : la prédiction ne porte pas forcément sur le nécessaire, mais elle peut être prédiction du possible. Qu'elle le soit d'un réel non nécessaire est plus problématique, à moins de raisonner en termes de probabilités.

Travailler le concept de prédiction signifiait plus largement travailler la forme de son objet. Là encore, nous avons lu de bons développements s'appuyant par exemple sur l'étude que Durkheim a consacrée au suicide, ou encore sur l'*Idée d'une histoire universelle* de Kant, au sujet du contraste entre la spontanéité de l'action individuelle et la prévisibilité de phénomènes humains à l'échelle d'une population, rendant possible la démographie. L'objet de la prédiction serait donc à l'échelle de la population, voire, pour Kant, de l'humanité. L'idée d'une prédiction s'accommoderait dès lors bien de la liberté individuelle. Trop de copies trouvent leur salut dans la découverte soudaine et tardive que si l'homme est libre il n'est pas prévisible : le lire en début de copie est sans doute inévitable ; le lire en solution ultime et conclusive est affligeant. Chez Kant d'ailleurs, il est possible de penser l'*idée d'une histoire universelle*, précisément comme histoire de la liberté... Travailler l'objet de la prédiction permettait d'intégrer des développements souvent bons, mais trop souvent détachés du sujet, sur l'historicité : qu'appelle-t-on l'historique (hors de question de tout prévoir) ? Et en quel sens les critères de l'historicité rejoignent les critères de la prédictibilité ? Bref, il fallait s'interroger sur les conditions de possibilité objective de la prédiction, et c'est sous cet angle, et seulement sous cet angle, que pouvait pleinement entrer dans le sujet, également, une comparaison entre science de la nature et science des affaires humaines. Chaque développement doit s'autoriser de l'analyse des concepts.

On finira en rappelant que, s'il est bon de pousser un concept dans ses retranchements (nous avons lu de bonnes choses sur les prédictions auto-réalisatrices, sur le rapport entre la prédiction et l'action de celui par qui elle s'accomplit), il faut rester lucide pour éviter les maladroites de formulation : difficile par exemple de parler d'un événement prédictible après coup (même si l'on peut saisir après coup qu'un événement était inévitable), ou encore d'écrire que, pour Hegel, la victoire de la raison a toujours pu être prédite, sans que les hommes ne puissent jamais le savoir avant la fin...

Nous serons plus rapides sur l'usage des références, riches et nombreuses ici. Nous ne rappellerons jamais assez que la dissertation de philosophie n'est pas un exercice doxographique, et que les références ne doivent pas être traitées pour elles-mêmes, comme s'il s'agissait d'une dissertation d'histoire de la pensée. Un bon usage a été fait des textes de Kant sur l'histoire, qui ont contribué à opérer un dépassement des tensions inhérentes au sujet (le dogmatisme de la prédiction qui n'a pas les moyens de ses prétentions d'une part, le besoin de prédire d'autre part). Kant permettait facilement de faire droit à la dimension pratique d'une prédiction. Les meilleures copies ont su enrichir les analyses de l'*Idée d'une histoire universelle* par le traitement que Kant lui-même propose de sa propre actualité (les signes de progrès qui entourent la révolution française), en tentant ensuite d'étendre ce type de traitement à ce dont Kant ne parle pas. De même, un bon usage de la référence kantienne conduisait souvent le candidat à développer le propos de Kant concernant les sciences statistiques (pourquoi pas aussi en remarquant que la statistique est d'abord la science de l'État, et qu'ainsi le lieu de la prédiction est aussi celui du pouvoir d'agir et de gouverner). De même enfin, l'analyse kantienne des signes du progrès permettait d'articuler la prédiction philosophique de l'histoire à l'analyse philosophique de la prédiction politique (le philosophe n'est pas le seul à voir les signes de progrès qui entourent la révolution, et l'étendue de cette perception est elle-même un signe). Cet exemple ne vise nullement à appeler à l'exhaustivité dans le traitement d'une référence, mais à rappeler au candidat qu'une bonne référence est une référence *utilisée avec précision*, et non simplement exposée, si précis que soit cet exposé, et si pertinente que soit cette référence pour traiter le sujet. Nous rappellerons aux candidats qu'une grande variété dans les références ne répond pas tant à une exigence d'érudition, qu'au souci de pointer ce qui précisément

donne à penser sur une question donnée, chez un auteur. Cela fait partie de ces signes d'un jugement affûté qui sera inévitablement valorisé dans l'évaluation de la copie.

Enfin, nous terminerons en rappelant qu'aucun sujet n'est facile dans son traitement, ni ne va de soi dans son statut : la question ne se pose pas parce que tel est le sujet, mais parce qu'elle implique une difficulté et des enjeux. Le montrer est la tâche de la problématisation lorsqu'elle s'amorce en introduction. Montrer que la difficulté et les enjeux sont réels ne passe pas nécessairement par une, trois ou dix questions, parce que ce n'est pas une question de syntaxe. Un grand nombre de copies ont bien vu ce qui résiste à l'idée d'une prédictibilité de l'histoire, que cela passe par une thématisation de la liberté ou de la différence entre le champ de la nature et le champ des affaires humaines. Mais dire les choses ainsi n'est pas encore poser un problème. Mettre en balance cette difficulté avec un désir d'en savoir plus (qui peut-être serait inhérent à la nature humaine) est simple, mais déjà meilleur en ce que cela témoigne d'une intention réelle de susciter une tension, de souligner une difficulté, certes chargée d'enjeux puisqu'elle n'implique pas moins qu'une réflexion sur la nature humaine, voire sur une différence ontologique entre la nature et l'histoire. Dans le meilleur des cas, on faisait un pas de plus en justifiant la tendance à prédire, ou du moins à anticiper, en en faisant une donnée constitutive de l'agir humain. Quelle que soit la manière dont on le fait (avec ou sans question, en pointant tel ou tel aspect des concepts impliqués dans le sujet), il s'agit toujours de faire surgir une tension qui ne soit pas le fait d'un rapprochement arbitraire.

## Oral

### Explication d'un texte philosophique

Textes au programme :

Aristote, *Les Politiques*, livre III

Descartes, *Correspondance avec Élisabeth et autres lettres*

Pour cette épreuve, comme les années précédentes, les candidats avaient à choisir entre deux textes tirés d'un même volume ou d'un même extrait de volume au programme. Ainsi que cela avait été précisé lors de la réunion annuelle avec les enseignants de classe préparatoire, le jury avait toutefois fait le choix, pour cette session, de ne proposer aux candidats, dans le volume de correspondance de Descartes, que les seules lettres adressées par Descartes à la princesse Élisabeth. Ce choix ne sera pas nécessairement reconduit pour la session 2014.

Eu égard aux observations que nous avons pu faire lors de cette session, il nous faut commencer par rappeler le fonctionnement de cette épreuve. Celle-ci dure trente minutes au maximum. Après avoir indiqué au jury quel texte il a choisi de commenter, le candidat dispose de vingt minutes pour procéder à la lecture puis à l'explication du texte. Celle-ci est suivie d'un entretien avec le jury qui n'excède pas dix minutes. Par respect de l'égalité entre les candidats, le jury ne tient aucun compte de ce qui est dit au-delà des vingt minutes qui sont accordées au candidat. Sa notation tient compte, en revanche, d'un éventuel raccourcissement contraint de la durée de l'entretien. Il est donc préjudiciable au candidat de chercher à déborder sur le temps qui est imparti à l'entretien, par exemple en livrant le plus vite possible le reste de son explication lorsqu'il lui a été indiqué qu'il disposait d'une minute pour conclure.

Commençons, une fois n'est pas coutume, par rappeler quelle est la fonction de l'entretien. Les questions posées à cette occasion ne visent aucunement à piéger le candidat ou à vérifier qu'il est capable de maintenir sa lecture du texte face à des arguments qui en souligneraient, par feinte, le caractère erroné, mais bien à mettre en valeur sa prestation, à lui permettre d'en corriger les faiblesses au besoin, et plus généralement à l'améliorer. Lorsque le jury signale par exemple au candidat qu'il commet un contresens sur le texte, ce n'est ni pour l'induire en erreur, ni même pour lui indiquer, d'une manière définitive, que sa prestation est défailante. Il s'agit au contraire de lui permettre de corriger son erreur, dans la mesure où celle-ci est manifeste et ne consiste pas en une simple divergence d'interprétation, et de formuler une lecture alternative à celle qu'il avait d'abord proposée. Nous avons à nouveau été surpris par l'attitude très défensive adoptée, à l'occasion de l'entretien avec le jury, par certains candidats. Plus généralement, lors de cette partie de l'épreuve, le candidat doit faire la preuve de ses qualités d'écoute, de sa capacité à continuer à penser et à argumenter au-delà de son propos initial. Rappelons que lorsqu'il pose une question au candidat, le jury attend une réponse construite et non un simple mot qu'il s'agirait pour le candidat de deviner.

S'agissant des explications elles-mêmes, il nous faut distinguer ce qui a trait aux exigences formelles de l'exercice et au contenu des explications qu'il nous a été donné d'entendre. Dans les deux cas, nous ne nous permettons de rappeler ces exigences que parce que nous avons entendu nombre d'explications de qualité y répondre.

L'explication doit être précédée d'une introduction qui éclaire d'abord le texte à partir de son contexte immédiat. Cette fonction ne saurait être remplie simplement par une mention des épisodes précédents. La situation du texte doit en effet permettre d'introduire à son contenu. On attend en outre de l'introduction qu'elle indique la thèse qui est défendue par l'auteur dans l'extrait proposé et le problème que le texte en question prétend traiter, mais aussi qu'elle définisse une perspective de lecture. S'il est bienvenu de distinguer des moments argumentatifs au sein du texte, moments qui permettent ensuite de donner son plan à l'explication, cette distinction ne saurait consister en un simple découpage arbitraire, ni en une longue paraphrase de l'extrait. Nous insistons tout particulièrement sur les vertus de concision et de clarté qui doivent être celles d'une introduction. Il fut préjudiciable à plusieurs candidats d'avoir passé la moitié du temps qui leur était accordé pour l'explication à lire leur introduction et leur conclusion, surtout lorsque celles-ci se répétaient entre elles, voire répétaient mot à mot l'explication elle-même, laquelle dès lors n'entraînait pas suffisamment dans l'explication de détail du texte. Lorsqu'ils ne traduisent pas un défaut de connaissances, ce sont là des faiblesses qu'une préparation spécifique à l'exercice devrait permettre de combler.

Quant à la conduite de l'explication elle-même, elle doit éviter deux défauts symétriques, que nous avons encore pu constater lors de cette session : attentive au détail du texte et à sa progression, elle ne doit pas pour autant consister en un commentaire mot à mot qui perd de vue la signification d'ensemble des énoncés et leur place dans l'économie argumentative générale ; inversement, cette attention au propos général ne doit pas faire perdre de vue au candidat que l'auteur qu'il commente, même s'il énonce une thèse qui lui est propre, la développe dans un contexte particulier et sous une forme originale. On ne saurait donc admettre qu'une explication paraphrase de loin le texte sans se référer dans le détail aux expressions employées par l'auteur.

Sur le fond, les explications qu'il nous a été donné d'entendre étaient, à quelques rares exceptions près, d'une facture correcte. Les résultats se sont toutefois avérés plus contrastés sur le livre III des *Politiques* que sur les lettres de Descartes à Élisabeth. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce que les principales recommandations que nous avons fournies dans le rapport de la session 2012 à propos du texte d'Aristote semblent avoir été suivies d'effets, puisque les défauts que nous signalions alors (absence de prise en compte de la difficulté, voire du caractère problématique de certains extraits, faible connaissance de ce qui, dans l'œuvre, permet d'éclairer tel passage, généralités peu pertinentes) ont en général été gommés. Mais dans ce contexte, le contraste fut criant entre des explications bien conduites et bien informées, et d'autres qui cumulaient un certain nombre de défauts plus ou moins rédhibitoires : propos naïfs ou déconnectés de l'extrait, erreurs grossières, absence de maîtrise du texte dénotant un défaut de lecture...

Dans la mesure où ce texte sera encore au programme au cours de la prochaine session, il nous semble judicieux d'insister un peu plus longuement sur ce qui fait l'intérêt, mais aussi la difficulté de la correspondance de Descartes, eu égard aux prestations des candidats lors de la session 2013. Les lettres adressées par Descartes à Élisabeth présentent tout d'abord cet intérêt de s'étaler de la réception des *Méditations métaphysiques* à la publication du *Traité des passions*, en passant par les *Principes de la philosophie*, et de contenir même quelques références au *Discours de la méthode*. S'il est bien clair qu'on ne saurait attendre des candidats une connaissance de détail de chacun de ces quatre œuvres majeures du corpus cartésien, quelques thèmes et quelques thèses qui y sont présentés auraient permis aux candidats ne pas commettre de lourds contresens sur le texte. Il est par exemple étonnant de constater que la doctrine cartésienne de la distinction des substances, telle qu'elle est exposée à la fin du premier livre des *Principes*, demeurait méconnue de la plupart des candidats qui auraient gagné à la convoquer pour rendre raison du contenu du texte qui leur était proposé – pour ne rien dire de confusions entre le bon sens et le sens commun, ou de l'ignorance de la distinction cartésienne entre carté et distinction. Inversement, certains candidats ont plaqué sur la lettre qu'ils avaient à expliquer le contenu d'une œuvre publiée. Nous avons ainsi été surpris, à propos de lettres dans lesquelles il n'en était fait nulle mention, de voir convoquée, comme si cela était tout naturel, la notion de générosité, qui tient certes une place centrale dans la troisième partie du *Traité des passions* mais dont il aurait, à tout le moins, fallu prouver qu'il était nécessaire de s'y référer pour rendre intelligible tel passage de la correspondance. Enfin, il nous est apparu que la plupart des candidats n'étaient pas suffisamment attentifs au contexte d'énonciation et d'élaboration des propositions cartésiennes, dans le cadre d'une correspondance où Descartes se trouve davantage interpellé par son interlocutrice qu'il ne choisit les thèmes de cet échange épistolaire, au cours duquel, dès lors, il est amené à se confronter à des objets qu'il n'aborde pas spontanément dans son œuvre publiée.

## Exposé sur une question de philosophie

L'épreuve de question proposée à l'oral de philosophie du concours d'entrée de l'ENS de Lyon donne aux candidat(e)s, par tirage au sort, le choix entre deux sujets portant sur le même thème, à savoir, cette année, soit « l'histoire », soit « la perception ». La formulation du sujet proposée peut être une question (« Qu'est-ce qu'être historien ? »), un couple de notions (« Percevoir et juger ») ou une proposition (« L'objet de l'histoire »). Les candidat(e)s disposent d'un maximum de vingt minutes pour présenter leur leçon, puis suit une discussion d'une dizaine de minutes avec le jury.

La plupart des candidat(e)s se sont cette année, comme souvent, bien adaptés à la cette structure formelle, par exemple en sachant gérer leur temps ou en ne perdant pas leurs moyens lors de la discussion avec le jury. Cependant, les leçons proposées ont encore trop souvent manifesté un ensemble de défauts déjà signalés dans les rapports des années précédentes. Sans doute est-il alors nécessaire de rappeler les principes de base de cette épreuve et sa méthodologie, au risque de répéter des informations déjà données à de multiples reprises.

Le jury évalue dans cette épreuve la capacité à traiter un problème philosophique, mais aussi à le construire si celui-ci n'est pas immédiatement évident, comme cela est le cas par exemple pour les sujets présentés sous la forme d'une notion unique ou d'un couple de notions. Pour cette raison, il est indispensable de bien étudier les termes du sujet, et ne pas chercher à dévier le problème sur un sujet voisin, plus simple, mieux connu voire déjà traité en cours. Il est étonnant que certaines leçons ne prennent même pas la peine de proposer une définition, ou un ensemble de définitions, des termes du sujet. Ainsi, sur « Percevoir et juger », le jury a-t-il été conduit à poser comme première question de l'entretien : « qu'est-ce qu'un jugement ? », question qui à elle seule montrait le faible niveau de problématisation du sujet au cours de l'exposé. Il ne faut en effet jamais considérer que les notions vont de soi, comme s'il existait un sens évident et simple des mots sur lequel tout le monde s'accorde, et qui rendrait sa problématisation superflue. Ainsi, se demander « Y a-t-il une unité de l'histoire ? » consiste non seulement à interroger le thème étudié durant l'année, mais aussi - et surtout - à le faire jouer avec la notion d' « unité », qui est à problématiser : cette unité est-elle de série, substantielle, générique etc. Ces questions simples et pourtant profondes doivent se poser dès l'introduction, car ce sont elles qui permettent la construction d'un axe problématique. A ce propos, rappelons qu'une problématique ne saurait se réduire à une suite de questions en fin d'introduction : cette trop fameuse « problématique » n'est pas une formule ou une série de formules plus ou moins magiques nichées dans l'introduction. Bien au contraire, c'est elle qui irrigue l'ensemble de la leçon, elle permet de gérer les transitions entre les différents moments de l'argumentation, et assure la cohérence et la dynamique de l'ensemble. En résumé, la problématique, c'est ce que l'on fait effectivement en articulant les différentes phases argumentatives et qui conduit nécessairement à une solution au problème posé ou à la manifestation de sa dimension aporétique. L'introduction en présente le squelette et le corps de l'exposé la scrute en détail. La plupart des candidat(e)s ont présenté en fin d'introduction leur « annonce de plan », qui elle-même doit être subtile puisqu'il ne s'agit pas de proposer trois parties, mais de résumer les trois moments argumentatifs par lesquels passera leur exposé. Cette « annonce », bien qu'elle puisse sembler purement formelle, permet en effet de voir si le/la candidat(e) sait clairement ce qu'il va faire, ou ce qu'il a fait durant la période de préparation. Bien que le jury ne se contente pas de cela pour juger, force est de constater que lorsque cette annonce de plan est totalement déstructurée, répétitive ou incompréhensible, elle donne au final lieu à des exposés manifestant les mêmes défauts. Rappelons enfin que l'introduction ne doit pas être le lieu où se trouvent traités les auteurs qui vont être convoqués : bien qu'ils puissent être suggérés ou nommés, il faut réserver leur traitement au corps de l'exposé, sans quoi l'introduction perd sa raison d'être et devient une sorte de première partie, trop longue et dans laquelle l'axe problématique se trouver dilué ou perdu.

L'exposé en lui-même, traditionnellement présenté selon trois grands moments interprétatifs, condense en général les défauts qui ont été constatés cette année, et qui recoupent ceux des années précédentes. Il est possible d'en faire une typologie :

- 1) *La leçon de cours*. Elle consiste en un détournement du problème soulevé par le sujet vers un exposé, plus ou moins bien mené, des grands axes qui composaient les thèmes de l'année. Elle connaît de nombreuses formes, mais conduit inmanquablement au même résultat : le sujet proposé est noyé dans une masse de connaissances qui, même si elles sont bien maîtrisées, flirte sans cesse avec le hors-sujet. Les tentatives pour rattacher ensuite de telles digressions au sujet proposé relèvent du rafistolage et, même si une bonne rhétorique peut parfois limiter les dégâts, cette voie ne saurait conduire à une leçon de qualité. Une des métamorphoses classique de la leçon de cours est la doxographie. L'exposé n'est alors qu'une suite de noms d'auteurs, suivi de l'exposé de leur système, sans réel lien les uns avec les autres. Descartes, Leibniz, Kant, Husserl se suivent sans transition véritable, conduisant simplement à l'affirmation selon laquelle, sur le sujet proposé, tous ne pensent pas la même chose. Il est parfois désolant de voir des candidat(e)s qui maîtrisent très bien les doctrines qu'ils convoquent, et qui donc seraient susceptibles de faire une bonne leçon, se perdre dans cette doxographie qui n'est au final qu'un gigantesque hors-sujet. Seule une bonne problématique d'ensemble peut permettre d'éviter cet écueil. Rappelons donc que, bien que des connaissances précises soient indispensables au traitement correct des sujets, cette épreuve d'oral n'est pas une question de cours. Elle vise au contraire à voir si le/la candidat(e) est capable de mobiliser ses connaissances pour construire et traiter rationnellement un problème donné. Il ne sert donc à rien de présenter le système complet d'un auteur, et plutôt apprendre à trier dans l'ensemble de ses connaissances ce qui est nécessaire au bon traitement du sujet proposé. Ce sont les sujets sur le thème « la perception » qui ont cette année vu se



manifester le plus de leçons de cours, peut-être parce que lesdits sujet semblaient plus techniques. Le défaut devient bien entendu dramatique lorsque les auteurs sont, en outre, très mal connus dans le détail...

- 2) *Le listing d'auteurs*. Nous avons là une variante de l'erreur précédente, mais qui cette fois remplace le développement exagéré d'un auteur par la démultiplication des références, parfois réduites à la simple évocation d'un nom ou d'un couple (la fameuse « position d'Hume-Locke (ou mieux : celle « de tous les empiristes ») sur la sensation », dont le jury ne saura pas grand chose au final). Le jury est alors contraint de se débrouiller avec des propositions lancées sans plus de précision, comme « c'est l'histoire au sens hégélien ou marxien » ou « ce que disent Kant, Hegel, etc. » Nous souhaitons donc rappeler le rôle que jouent les connaissances précises : les concepts ou les problématiques élaborées par un penseur de l'histoire de la philosophie permettent de fonder une assise profonde à partir de laquelle pourra s'articuler la problématique de la leçon. En ce sens, ce sont des outils indispensables à la conduite d'une argumentation, que le nom de l'auteur ne suffit pas à restituer. Précisons que le nom de l'outil non plus : parler du « doublet empirico-transcendantal chez Foucault » ou des « synthèses passives chez Husserl » suppose que l'on donne une définition et une brève explication de ce dont il s'agit. Le/la candidat(e) n'est pas censé s'appuyer sur les connaissances supposées du jury, ce dernier ayant alors pour rôle de remplir les zones de l'exposé laissées en pointillé. Il est nécessaire de construire complètement les outils dont le propos se sert, sans pour autant tomber dans le défaut évoqué en 1).

- 3) *Le survol*. Cette fois, les auteurs et les concepts techniques disparaissent quasi-totalement, laissant place à une logorrhée autour du sujet, qui finit bien vite par tourner à vide. Ce défaut est un peu particulier, car aucun(e) candidat(e) n'a construit de leçon totalement dépourvue d'auteurs ou de concepts. C'est plutôt dans le cœur d'un exposé qu'à certain moments, les concepts utilisés le sont dans une sorte de discours intemporel, comme s'ils avaient eu un sens éternel valable à toutes les époques, ou comme si ce dont il s'agit était évident. Cela peut recouper les problèmes définitionnels vus au début de notre propos : un des termes du sujet n'est pas du tout analysé, et se trouve dès lors utilisé en un sens si général qu'il ne veut plus rien dire. Les notions de « jugement », de « vérité » ou de « passion » peuvent être plurivoques, aussi est-il nécessaire d'identifier ce que l'on place sous le concept afin de clarifier le propos ; en outre, ce sont souvent de telles ambiguïtés qui permettent d'alimenter la problématique. Parfois, des idées sont jetées en pâture au jury, sans aucune explication. Et elles apparaissent comme d'autant plus absurdes qu'elles sont données comme des vérités indiscutables : ainsi cette candidate nous expliquant sans sourciller que, le capitalisme s'auto-produisant à présent, il n'y a désormais plus d'histoire. Un minimum de bon sens supposerait que l'on explicite un peu cette thèse qui est loin d'aller de soi... Dans la même lignée, les raccourcis représentés par les « -ismes » doivent être manipulés avec précaution, pour éviter de lancer des propositions aberrantes comme : « l'empirisme réduit les choses en atomes »... De telles généralités conduisent à des positions qui peuvent paraître dogmatiques, parfois absurdes, ressemblant à des morceaux de cours mal compris, loin de la finesse d'esprit que le jury est en droit d'attendre à ce niveau d'étude.

- 4) *L'inanité des exemples et l'ignorance des disciplines connexes*. Nous plaçons dans cette rubrique commune une masse de défauts persistant chaque année, en dépit de l'insistance du jury sur ce point dans les rapports successifs. Les candidat(e)s doivent comprendre que la philosophie n'est pas un savoir clos sur lui-même, mais qu'elle a justement vocation à s'insérer dans le champ des savoirs en général, afin de les utiliser ou de réfléchir sur eux. Il n'est certes pas nécessaire d'être juriste, historien ou psychologue, mais il est étonnant de voir des candidat(e)s qui semblent ne pas savoir que ces disciplines existent, alors qu'ils passent un concours qui, précisément, a pour caractéristique d'être pluridisciplinaire. Un minimum de connaissances en biologie ou en psychologie a par exemple permis à certains candidat(e)s de faire d'excellentes leçons, car les exemples et les problèmes posés par d'autres disciplines enrichissent considérablement le débat. Pour éviter que notre lecteur pense que le jury a des exigences impossibles à satisfaire, prenons l'exemple, sur les leçons portant sur « la perception », du nombre bien trop élevé de candidat(e)s ne se demandant même pas si l'hypothèse d'un inconscient pourrait réorienter la problématique, ou si la question des hallucinations peut réellement être évacuée par une démarche cartésienne. Comme si les psychoses pouvaient être vaincues par une méditation bien ordonnée... Il serait bon que les candidat(e)s connaissent autre chose que le problème de Molyneux, bien que celui-ci reste un exemple de bonne qualité. Mais c'est sans doute dans les leçons sur l'histoire que, cette année, ce défaut a été le plus criant. Outre le fait qu'un nombre impressionnant de candidat(e)s ne connaisse pratiquement rien à la méthodologie de l'histoire, à la différence entre une méthode analytique et une méthode synthétique, à la place de l'herméneutique dans le travail de l'historien ou au statut du document historique, les exemples ont trop souvent brillé par leur pauvreté. En général, l'histoire se résume à un Jules César franchissant inlassablement le Rubicon et à la France de Vichy, du moins lorsqu'il y a des exemples, certains n'hésitant pas à construire une leçon entière sur l'histoire sans citer le moindre fait historique... Il est étonnant que certain(e)s candidat(e)s ayant eu une année pour réfléchir sur l'histoire ne se soient pas donnés la peine d'aller voir ce que faisaient les historiens et comment eux-mêmes théorisaient leur discipline. Plus étonnant encore, beaucoup de candidat(e)s semblent croire que les peuples anciens, et surtout les Grecs, n'avaient pas d'histoire, sous prétexte qu'ils auraient « baigné » dans une conception cyclique du temps. Sans doute Hérodote et Thucydide sont-ils sortis du panthéon des auteurs qui, à défaut d'être lus, méritent quand même d'être connus.

La conclusion, enfin, ne saurait se borner à un résumé des trois parties, présenté sous la forme « nous avons d'abord montré que... puis ensuite que... enfin que... », bien qu'un bref rappel du propos soit utile. Elle doit surtout proposer la solution au problème envisagé, ou montrer qu'il n'y a pas de solution simple mais que nous nous trouvons finalement confrontés à une aporie. Elle ne consiste pas non plus en une « ouverture » sur une nouvelle question ou sur un aspect non traité du problème (qui, s'il existe, devait être étudié dans le cœur de l'exposé), au risque de la transformer en un embryon d'une quatrième partie inexistante.

Suite à leur exposé, les candidat(e)s sont invités à une discussion avec le jury. Celle-ci ne vise pas à les piéger ou à les mettre en difficulté, mais au contraire à préciser certains points qui pouvaient sembler obscurs ou insuffisamment développés. Ce second temps de l'épreuve ne doit donc pas faire l'objet de craintes infondées, mais constitue une manière pour le jury d'apprécier si le/la candidat(e) est susceptible de mener une discussion rationnelle. N'oublions pas que le concours aspire à évaluer de futurs enseignants, qui devront être un jour capables de faire face à une question, ou à une discussion avec leurs élèves ou étudiants. Les candidat(e)s se sont dans l'ensemble bien comportés durant cette partie de l'épreuve, n'éludant pas les questions du jury et ne cherchant pas à vivre le moment comme une lutte contre un ennemi à abattre. Si certaines questions se sont parfois avérées très techniques, c'est avant tout parce que le/la candidat(e) avait proposé un exposé lui-même très précis, et que le jury ne souhaitait pas se perdre dans des généralités. Il s'agissait donc simplement de poursuivre le propos au cours d'une discussion moins formelle.

Désireux de toujours finir sur une note positive, le jury note cette année encore que certaines leçons furent passionnantes, suivies de discussions qui ne le furent pas moins, et au cours desquelles certain(e)s candidat(e)s se sont révélés d'excellents philosophes. Ces leçons ont pour caractéristiques communes de ne pas tomber dans les défauts précédents, et de révéler en outre de véritables personnalités philosophiques. Ainsi, des sujets comme « Perception et observation », « L'objet de l'histoire », « Percevoir et sentir », « Peut-on apprendre à percevoir ? » ou encore « Synthèse et analyse en histoire » - sujet pourtant très technique - ont donné lieu à d'excellentes leçons, à la fois précises et bien menées. Les candidat(e)s ont à cette occasion manifesté ce que l'on attend de cette épreuve, c'est-à-dire des connaissances philosophiques solides assorties d'une capacité à problématiser le sujet proposé et à en saisir la profondeur.